

Votre délégué commercial vous aidera à déterminer :

- * *si votre produit ou service peut être importé sur le marché;*
- * *les voies normales de distribution pour votre produit ou service;*
- * *s'il existe des concurrents locaux ou étrangers;*
- * *les pratiques d'achat sur le marché;*
- * *le type et le niveau des services d'appui offerts (services de banque, d'expédition, etc.);*
- * *les politiques et restrictions touchant les importations;*
- * *la façon d'établir le prix sur le marché;*
- * *les facteurs sociaux, culturels, commerciaux, économiques et politiques qui affectent les ventes.*

Lorsque vos plans de commercialisation sont prêts et que le délégué commercial a été informé de vos intentions, celui-ci peut vous aider à commercialiser votre produit :

- * *en recherchant ou en recommandant des représentants en fonction de leur intérêt pour votre produit ou service. (Vous auriez intérêt à demander conseil au délégué commercial avant de désigner des agents. Les lois locales diffèrent des nôtres, et il pourrait s'avérer difficile, coûteux et parfois impossible de remplacer un agent qui ne donne pas satisfaction);*
- * *en recommandant des services de traduction, de conseil juridique et de publicité ainsi que d'autres services d'appui;*
- * *en organisant des rencontres pour de futurs voyages d'affaires;*
- * *en fournissant sur place des renseignements sur les droits de douane, les taxes et le change, et en vous aidant à régler vos problèmes dans ces domaines;*
- * *en vous aidant à déterminer pourquoi un compte est en souffrance et, au besoin, en vous conseillant sur les procédures de règlement à suivre;*
- * *en maintenant le contact avec votre agent et en lui fournissant appui et encouragement.*

Si ce Répertoire vous est utile, veuillez nous le laisser savoir. Si vous avez des changements à suggérer pour le rendre encore plus utile, veuillez nous en informer par l'entremise des centres de commerce international (CCI), de l'une de nos directions géographiques ou du Secrétariat de la liaison sectorielle du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Les services de rédaction et de logistique ont été fournis par Gary G. Smith, d'*INFI-GAR Economic Services*.

L'information contenue dans ce guide est aussi offerte sur disquette 3,5"; s'adresser aux bureaux commerciaux du Canada ou à *InfoCentre* à Ottawa en composant les numéros suivants: tél. : 1-800-267-8376; téléc. :(613) 996-9709.



Martin Foubert
Délégué commercial
Secrétariat de la liaison sectorielle (TOSA)